

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **82 (1946)**

Heft 17

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

- Partie corporative :** *Aide à l'enfance yougoslave.* — Vaud : *Nécrologie : W. Buri.* — Dans les sections : *Orbe ; Nyon.* — *Société vaudoise de T.M. — Retraite de la Société évangélique.* — Genève : *Caisse maladie et invalidité.* — U. I. G. — DAMES : *Un essai... une réussite.* — Neuchâtel : *Aux comités de sections.* — *Conférence de M. Malche.* — *Exposition scolaire permanente : rapport annuel.* — Information : *Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse.* — *Echo tardif d'un beau cours.* — *Bibliographie.*
- Partie pédagogique :** Henri Rebeaud : *La vie d'un village anniviarid.* — P. Bacon : *Le cheval du Jura, type des Franches-Montagnes.* — *Solidarité gouvernementale.* — *Traduction au Conseil national.* — *Bibliographie.* — *Communiqué.*

PARTIE CORPORATIVE

AIDE A L'ENFANCE YOUGOSLAVE

Nous remercions chaleureusement les donateurs qui ont envoyé au soussigné tant de belles choses. Deux convois sont partis, emmenant les 335 kg. que nos généreux collègues nous ont fait tenir. La bonté chez nous n'est point tarie. Encore, de tout cœur, merci.

A. Chevalley.

VAUD

NÉCROLOGIE

† **Walther Buri.** Dimanche 7 avril, dans le paisible village d'Oleyres, on rendait les derniers devoirs à celui qui fut notre collègue Walther Buri, instituteur à Lausanne, décédé subitement au service militaire à la caserne de Kloten.

Le temple était bien trop exigü pour contenir tant d'amis, de collègues, de camarades, de connaissances qui avaient tenu à témoigner leur sympathie aux familles affligées.

Ancien élève du collège d'Avenches, W. Buri obtint en 1929 son brevet d'instituteur : il avait 20 ans. Durant l'hiver 1930, il fut envoyé en stage à la 1^{re} classe de Method. En 1931, lorsque le titulaire, M. Michel Ray, fut appelé comme maître primaire supérieure à Cossonay, W. Buri lui succéda définitivement. Il se donna tout à sa tâche de maître d'école, cherchant à faire partager avec ses écoliers son goût pour la langue française qu'il parlait avec élégance, quoiqu'elle ne fût pas sa langue maternelle. Il prit une part active à la vie locale : fut un secrétaire entendu du Conseil général, un actif caissier du Comité de construction du temple qui embellit le village depuis 1936, un directeur enthousiaste de la Chorale.

L'avenir de ses enfants l'engagea à postuler une place à Lausanne, et, après 14 années passées à Method, W. Buri commença dans cette ville, en novembre dernier, son enseignement que, par un décret inéluctable, il devait interrompre si brusquement...

W. Buri n'est plus. La S. P. V. perd en lui un de ses meilleurs membres (il présida la section d'Yverdon de 1936 à 1939) et l'école un instituteur qualifié, aussi avide de perfectionnement personnel que de ses moyens d'enseignement.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que regretter le départ prématuré d'un tel collègue, et, dans ces moments pénibles, nous nous sentons bien près de ses parents, de son épouse, notre collègue, de ses enfants, tous à qui nous présentons l'expression de notre sympathie la plus émue.

L. A.

DANS LES SECTIONS

Orbe. Avis important. Voilà trois mois que nous nous sommes assuré le concours de *M. Edmond Privat*, professeur à l'Université de Neuchâtel, pour notre assemblée de printemps. C'est une occasion unique pour notre section de pouvoir ouïr l'éminent conférencier que l'on apprécie bien au delà de nos frontières. Aussi, malgré la proximité de la conférence officielle annoncée au dernier moment, espérons-nous vous voir tous à Orbe le *samedi 4 mai*, à 14 h. 30. D'ailleurs le sujet *Reconstruction spirituelle* répond aux exigences de l'heure. Nous ne saurions mieux nous préparer au Congrès de Delémont. *Le Comité.*

Nyon. Gymnastique. Lundi 29 avril, 17 h. : mixte. Lundi 6 mai, 17 h. : messieurs. Lundi 13 mai, 17 h. : dames.

SOCIÉTÉ VAUDOISE T. M. ET R. S.

Assemblée générale : Samedi 27 avril, 14 h. 30, Ecole de chimie, Place du Château, Lausanne.

Conférence de Mlle Kousmine : « De la radioactivité à la machine atomique ».

RETRAITE

de la Société évangélique du canton de Vaud

Ecole biblique de Vennes s. Lausanne

Samedi 4 mai 1946 : 15 h. Culte d'ouverture par M. le pasteur Juillard.

Séance administrative : a) élection de 2 membres du Comité ; b) divers et propositions individuelles.

16 h. : Thé.

16 h. 30 : Conférence de M. Bourquin, directeur de la Maison d'éducation de Vennes : « La prophylaxie de l'enfance délinquante et difficile ».

18 h. : Discussion.

19 h. : Souper en commun.

20 h. : Une heure de poèmes et musique, par Mlle Bally, de Rolle, et M. P. Cerf, professeur, 1er prix du Conservatoire de Genève, soliste des Concerts de Paris.

Dimanche 5 mai : 8 h. : Déjeuner.

9 h. : Recueillement, présidé par M. le pasteur Bugnion.

10 h. : Culte au temple de Vennes.

11 h. 30 : Visite de la Maison d'éducation.

12 h. 30 : Dîner en commun.

14 h. : Causerie du Dr Rochat, médecin des écoles de Lausanne : « Comprendre son prochain, première étape du service ».

16 h. : Thé en commun.

16 h. 30 : Clôture.

GENÈVECAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ
DES INSTITUTEURS GENEVOIS**Rapport du président sur l'exercice 1945**

Messieurs et chers collègues,

L'exercice 1945 (le 22^e de l'activité de notre caisse) n'offre rien d'exceptionnel et notre association suit cahin-caha son petit bonhomme de chemin, apportant aide et réconfort à ceux de ses sociétaires atteints par la maladie.

1. **Statistique.** Les effectifs n'ont guère varié. Des 118 membres inscrits au 31 décembre 1944, il n'en reste que 115 au 31 décembre 1945.

Ces chiffres sont obtenus par calculs statistiques qui veulent que, dans certains cas, les assurés pendant une période inférieure à six mois ne comptent pas dans le total.

En fait, nous avons perdu 3 membres et avons enregistré, par contre, au cours de l'année, trois nouvelles inscriptions, celles de MIM. *Jean Frei*, le 1^{er} mars, *Marcel Herbez*, le 1^{er} juin, et *André Neuenschwander*, le 10 octobre. En votre nom, je souhaite une cordiale bienvenue à ces trois nouveaux sociétaires.

Notre collègue *André Henchoz*, qui est allé se fixer à Arzier, nous a envoyé sa démission.

Nous avons eu le regret d'enregistrer le décès de nos collègues *Henri Schlaeppli*, ancien régent à Satigny, et *Arnold Walker*, un membre fidèle de nos associations corporatives.

A fin décembre 1945, nos effectifs statistiques sont :

- 86 assurés pour soins médicaux et chômage ;
- 20 assurés pour soins médicaux seuls ;
- 9 assurés pour chômage seul.

Cette dernière catégorie ne touche aucun subside, ni fédéral, ni cantonal.

Ces neuf sociétaires, assurés à d'autres caisses peuvent recevoir, cependant, dans certains cas, et conformément à l'art. 28 actuel de nos statuts, des secours en cas de maladie.

2. **Finances.** Les résultats financiers de 1945, que notre trésorier a fait paraître dans le *Bulletin corporatif* du 16 mars, ne diffèrent pas sensiblement de ceux de 1944 ; cependant le boni que nous pouvons virer au fonds social s'élève à Fr. 900.85 contre Fr. 461.72 l'an dernier.

Notre fortune est donc, à fin 1945, de Fr. 43 471.85, somme placée soit à la Caisse d'épargne, soit à la Caisse hypothécaire ou au Compte de chèques postaux, ce qui représente pour nous, en ces temps troublés, le maximum de sécurité.

C'est le poste : Frais de maladies, un peu moins élevé que celui de l'an dernier, qui permet de constater un boni supérieur de 95 % à celui de l'exercice précédent.

Les autres sommes de recettes et dépenses restent sensiblement les mêmes chaque année, comme il se doit dans toute organisation sagement établie.

3. **Feuilles de maladie.** Il a été délivré cette année 59 feuilles de maladie ; dans 12 cas, les frais incombant à la Caisse ont été très élevés, assez élevés dans 8 cas, modiques dans les 39 autres cas.

C'est dire que, trop souvent encore, on fait appel à la Caisse pour de simples malaises, imaginaires ou réels et que les cas graves sont heureusement rares.

Les dépenses effectuées représentent, au tarif conventionnel actuel, 1460 journées de maladie, soit une moyenne d'environ 14 par membre associé.

4. Equilibre financier. Ce sont les revenus de notre capital qui nous permettent de maintenir la Caisse à un niveau assez réjouissant de bénéfices constants.

Nous constatons en effet que le montant des cotisations (Fr. 3626.—) serait insuffisant à couvrir les Fr. 3817.— que nous ont coûté nos malades, cette année.

Rappelons également que les subventions fédérale et cantonale constituent un appoint appréciable pour l'équilibre financier de notre Caisse.

5. Refonte des statuts. Nous avons dû nous résoudre à la refonte de nos statuts et vous avons présenté aujourd'hui un projet conforme au modèle standard, proposé par l'Office fédéral des assurances sociales.

Aussitôt que nous aurons reçu l'approbation définitive de ce bureau, nous ferons procéder à l'impression des nouveaux statuts qui prévoient exactement tout ce qui peut se passer dans une société de secours mutuels et même d'autres choses encore !

6. Délégations. Vos délégués ont assisté aux assemblées des fédérations de sociétés de secours mutuels, de la Société des pharmacies populaires et à l'assemblée générale de la Caisse pour la lutte contre la tuberculose.

7. Conclusion. Au terme de ce rapport annuel, je me plais à constater l'excellent esprit qui règne au sein du Comité et je tiens à remercier sincèrement mes collègues pour leur dévouée collaboration.

La liaison entre nos assurés et le Comité est toujours assurée par notre collègue *Ed. Martin*, à la satisfaction générale ; un grand merci à notre trésorier qui accomplit cette tâche délicate depuis 14 ans !

Un vœu pour terminer ! Notre utile institution aurait besoin d'un bain de jeunesse et je fais appel à l'esprit de bonne camaraderie de nos jeunes en les engageant à entrer, dès le début de leur carrière, dans la Caisse de secours des instituteurs genevois.

Genève, le 23 mars 1946.

A. Lagier.

U. I. G. - DAMES

UN ESSAI... UNE RÉUSSITE

Le quatuor Loewenguth a conçu l'idée audacieuse de présenter à des enfants quelques œuvres de grands compositeurs, de les commenter, de les leur rendre accessibles. Par l'intermédiaire de l'une de nos collègues, il lui a été possible de réaliser ce projet. En effet, une séance de musique fut organisée à l'école des Crêts, avec un tel succès que le Département de l'instruction publique n'a pas jugé inopportun d'en faire une seconde à l'école de Saint-Jean.

M. Loewenguth n'est pas seulement le grand musicien que l'on connaît, il est aussi doué d'un sens pédagogique remarquable. Après

avoir présenté aux enfants, avec humour, les instruments de son quatuor, il leur a montré que la musique est un moyen d'expression, puis en jouant quelques phrases bien choisies, leur a fait trouver quels sentiments elles évoquaient. Quand les enfants eurent ainsi appris à comprendre le langage musical, il a pu, avec fruits, leur soumettre trois mouvements de quatuor. Il introduisit ces morceaux en rapportant quelques anecdotes sur leurs auteurs (Mozart, Beethoven, Boccherini) et surtout, en exposant brièvement les thèmes, la structure des mouvements, si clairement que les enfants purent suivre sans peine ensuite le dialogue des instruments. Ils le suivirent si bien qu'un contact étroit s'établit entre les musiciens et leurs auditeurs dont les visages reflétaient la joie.

Nous croyons nécessaire de signaler cette expérience, qui prouve que nos élèves sont accessibles à la beauté musicale quand on sait la leur révéler, nous laisse espérer qu'il est possible d'éduquer leur sensibilité, leur goût, et nous en fait un devoir.

F. R.

NEUCHÂTEL AUX COMITÉS DE SECTION

Les comités de section S. P. N. rendraient service au soussigné en lui faisant parvenir :

1. La liste des changements, nominations, mutations, démissions, survenus ce printemps dans leur district.
2. Toute question, proposition ou suggestion susceptible d'être traitée dans le Bulletin. Merci !

Le bulletinier ad intérim : S. Z.

CONFÉRENCE DE M. ALBERT MALCHE

A l'occasion de sa séance annuelle, la *Société neuchâteloise d'utilité publique* aura la bonne fortune d'entendre M. le conseiller aux Etats Albert Malche, professeur à l'Université de Genève, parler de

La protection sociale de l'enfance.

C'est une occasion rare offerte au public neuchâtelois que de pouvoir écouter une personnalité de cette valeur. La séance qui a lieu à l'*Aula de l'Université de Neuchâtel*, le samedi 11 mai, à 14 h. 30, est publique et gratuite. Le corps enseignant y est cordialement invité.

Que chacun, dans la mesure du possible, réserve cet après-midi du 11 mai ; ce sera un enrichissement pour tous ceux qui s'intéressent à l'enfance.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

RAPPORT ANNUEL

Exercice 1945

Statistique. Notre institution a continué à rendre cette année de multiples services à un grand nombre de membres du corps enseignant primaire, secondaire, professionnel ou supérieur, à des étudiants, aux

stagiaires préparant leur brevet d'aptitudes. Nous constatons avec plaisir une augmentation d'activité de l'E. S. P. ; la statistique suivante le prouve :

		en 1944 :
Objets et volumes prêtés	4412	4104
Visiteurs	780	720
Expéditions par la poste	172	144
Boîtes de clichés prêtées	40	25
Films prêtés	85	60
Appareils Bolfix prêtés	2	4

Exposition temporaire. Dans notre dernier rapport, nous signalions un projet du Bureau de s'occuper bientôt du matériel destiné aux tout petits élèves de nos classes. Ce projet est devenu une réalité, grâce au dévouement tout spécial dont a fait preuve, au sein du Bureau, Mlle Marguerite L'Eplattenier à laquelle nous disons aujourd'hui encore notre gratitude. Le matériel didactique pour les premières années s'est considérablement développé ; des nouveautés ont été lancées sur le marché ; il était utile de les exposer et de permettre au corps enseignant de se renseigner sur les possibilités d'enrichissement offertes actuellement aux petites classes.

Nous avons rencontré beaucoup de bienveillance auprès des fabricants et des éditeurs : la maison Schubiger, de Winterthur, nous a gracieusement adressé du matériel venant d'être créé pour les écoles de Suisse allemande — ce matériel sera sous peu traduit et fabriqué pour la Romandie. Les Départements de l'instruction publique des cantons romands ont bien voulu également nous faire parvenir les livres de lecture en usage chez les tout petits. La maison Payot nous a remis, elle aussi, ses dernières éditions.

Quelques collègues nous ont fourni des travaux exécutés dans leur classe et ayant comme centre d'intérêt : Noël. Nous avons fait appel au maître de dessin Billeter pour arranger et décorer le coin de salle servant d'exposition et, en automne, nous invitions autorités, corps enseignant à venir voir ce centre d'intérêt spécialisé.

Ce fut un succès et l'effort accompli a été amplement récompensé, aussi le Bureau a-t-il décidé de continuer ce travail de vulgarisation et va-t-il, durant l'exercice 1946, s'occuper d'un nouveau domaine : les travaux manuels à l'école.

Nouveautés diverses. Dans nos locaux, nous tenons à la disposition du corps enseignant toutes les fiches et brochures de documentation publiées par la S. P. R. et annoncées dans l'*Educateur*. D'autre part, la maison Egle, qui édite les cahiers de formules officielles a bien voulu nous remettre à titre gracieux toute la collection de ses cahiers qui peuvent être consultés chez nous. Rappelons enfin que les tableaux scolaires suisses sont au complet dans notre département du matériel et prêtés ou expédiés à qui les demande.

Collections vieilles. Nos rayons de bibliothèques sont trop chargés et la place nous fait défaut. Nous nous sommes donc résolus à nous débarrasser de deux grandes collections : « Le tour du monde » de Charton et « La Revue de Paris ». En décembre 1945, nous avons offert ces volumes par la voie de l'*Educateur* sans résultat. Par contre, un rappel publié en février 1946 nous a valu plusieurs demandes, mais la première nous vint de l'Université qui recherchait depuis longtemps

l'ouvrage de Charton pour le séminaire de géographie et qui s'est empressé également de placer « La Revue de Paris » au séminaire de français. Nous sommes heureux de savoir que ces deux cents volumes vont pouvoir rendre service aux étudiants de notre Université.

Administration. Le Comité cantonal a eu son assemblée annuelle en juin. Le Bureau a tenu six séances. Sur ordre du Département de l'intérieur, notre institution doit faire partie d'une caisse de compensation. Nous nous sommes donc acquittés des cotisations en retard, depuis juin 1944 seulement, la caisse cantonale de compensation ayant reconnu notre bonne foi dans cet oubli involontaire.

M. Fritz Weber a représenté l'E. S. P. à l'assemblée des Musées scolaires suisses, en octobre 1945, à Genève. Ces prises de contact avec les institutions sœurs sont toujours très profitables. Bâle a été désigné comme Vorort pour 1946.

Subventions. Les subventions allouées à l'E. S. P. sont restées les mêmes qu'en 1944. Nous avons donc eu la possibilité de travailler normalement au développement de notre institution : exposition et bibliothèques. Si les achats sont moins nombreux qu'autrefois, les prix fortement augmentés en sont la cause.

Nous tenons à dire aux autorités fédérale, cantonale et communale et à la Société pédagogique neuchâteloise notre gratitude pour l'aide efficace qu'elles veulent bien continuer à nous apporter et nous pouvons les assurer de notre dévouement complet à l'institution dont nous avons la charge.

Neuchâtel, mars 1946.

Pour le Bureau de l'E. S. P. :

Le président : M. Montandon.

INFORMATIONS

OEUVRE SUISSE DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

15e assemblée générale : *Dimanche 5 mai 1946, Hôtel de la Paix, Avenue Benjamin Constant 5, Lausanne.*

Programme :

11 h. *Première partie. Ordre du jour :*

1. Introduction.
2. Procès-verbal.
3. Comptes annuels ; rapport 1945 ; rapport de vérification.
4. Programme d'édition et budget 1946.
5. Elections, élections complémentaires, nouveaux membres.
6. Littérature pour l'adolescence.
7. Divers.

13 h. Repas en commun.

Prix du repas : Fr. 5.— (pourboire compris, sans boissons).
Apporter deux coupons de repas.

Deuxième partie :

14 h. 30 Exposé de M. Pierre Bovet, professeur à l'Université de Genève : « Le jugement moral chez l'enfant ».

Cette assemblée générale sera précédée, dès 10 heures, d'un entretien entre collaborateurs de vente.

Prière à tous les dépositaires et collègues que cette journée intéresse de s'inscrire avant le 2 mai à l'adresse suivante : Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse. Secrétariat : Seefeldstrasse 8, Zurich 8.

Le Comité romand.

ÉCHO TARDIF D'UN BEAU COURS

Tenir en éveil la conscience pédagogique du corps enseignant romand, tel paraît être le mot d'ordre du G. R. E. P. Avouons nettement qu'il n'y a point failli en organisant le cours donné à l'auditoire des sciences de l'École normale de Lausanne, par M. Georges Dubois, professeur au Gymnase de Neuchâtel, sur ce sujet : « L'instrument de l'intelligence ».

La question était séduisante. Traitée par M. le professeur Dubois, elle fut un régal du double point de vue scientifique et psychologique. En effet, il n'est guère besoin de rappeler la multiplicité des pièces d'un système nerveux humain, et surtout la complexité du jeu de cet ensemble, pour saisir l'avantage qu'il y a à pénétrer dans ce labyrinthe à la suite d'un guide aussi sûr et disert qu'aimable et modeste. Passant du stade de l'ébauche — ligne primitive de l'embryon — à celui de cette centrale compliquée qu'est notre appareil nerveux, explorant ensuite sur de vrais encéphales humains les mille et un détails des replis sinueux externes ou des tissus sous-jacents, élargissant le champ de la vision par des vues à l'écran ou sous l'œil du microscope, maître et auditeurs purent alors aborder le problème toujours actuel et délicat des localisations cérébrales et la non moins passionnante question de l'intelligence.

Que semblable exposé soit du plus haut intérêt pour un éducateur, c'est ce que nous affirmons bien haut. Merci donc à M. Dubois d'abord, au G. R. E. P. ensuite : par la Science, vous avez bien servi l'École.

R. G.

BIBLIOGRAPHIE

La Société romande des LECTURES POPULAIRES vient de publier deux nouveaux ouvrages :

LE PETIT CHOSE de Daudet, et

LA REMPAILLEUSE de Guy de Maupassant.

Tous les lecteurs de la Suisse romande, abonnés aux publications des Lectures populaires ou simples acheteurs des brochures que régulièrement la Société fait paraître, se réjouiront de voir figurer dans leurs collections ces deux œuvres que l'on ne trouve plus guère en librairie.

Inutile d'insister sur le plaisir tout particulier qu'ils auront à lire ou à relire le Petit Chose, ce roman autobiographique de Daudet. Quant au volume de Maupassant, c'est une suite des meilleurs contes du grand romancier.

Rappelons qu'il suffit de s'abonner aux publications de la Société romande des Lectures populaires pour recevoir chaque année trois ou quatre ouvrages d'excellente tenue à un prix très avantageux. (Verser pour cela Fr. 5.— au compte de chèques postaux II. 1761.)

Dans son 22^e rapport, qui sort de presse sous le titre « Le plaisir de lire », LA SOCIÉTÉ ROMANDE DES LECTURES POPULAIRES nous apprend que son président actuel est notre collègue Ch. Bornand, instituteur à Lausanne, remplaçant M. Aubert, inspecteur scolaire, démissionnaire. M. U. Pahud, ancien instituteur, Beaumont 7, Lausanne, fonctionne comme secrétaire administratif.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

GÉOGRAPHIE

LA VIE D'UN VILLAGE ANNIVIARD

Combats sur l'alpe

Quatre ou cinq vaches, deux chèvres, parfois un mouton : voilà le troupeau du Lucquerand. On voit qu'il n'est pas gros. C'est que l'herbe n'est pas abondante, dans une vallée aussi sèche que le Val d'Anniviers, malgré le réseau serré des bisses. Quant aux mulets, ils sont si chers qu'on se met à trois ou quatre pour en acheter un.

Les vaches appartiennent à la race d'Hérens. Ce sont de petites et robustes montagnardes, au pied sûr, vêtues d'une magnifique robe lustrée, d'un brun presque noir — et, à l'occasion, batailleuses en diable ! Ose-t-on ajouter que les doctrines racistes leur ont tourné la tête ? Les malheureuses vaches de Schwytz ou du Simmenthal égarées dans les troupeaux valaisans sont regardées de travers — des inférieures, des intruses, des espèces de non-aryennes ! — et reçoivent plus que leur compte de coups de cornes.

Les vaches anniviardes sont encore plus nomades que leurs maîtres. Aux séjours dans les villages du Val et de la Contrée,¹ elles ajoutent les pérégrinations d'alpage en alpage pendant la belle saison.

Les alpages, ou *alpes*, commencent où finissent les forêts, vers 2000 mètres ; ils montent jusqu'au pied des rochers. De distance en distance, un chalet de pierre et un enclos pour le bétail. Ils sont enneigés jusqu'en mai ; après quoi il faut encore laisser à l'herbe le temps de pousser. Aussi ne peut-on alper qu'un peu plus de trois mois ; l'*inalpe* a lieu entre le 15 et le 20 juin, la *désalpe* à la fin de septembre.

* * *

C'est une journée de fête autant que de travail, cette journée de l'inalpe ! Sous le ciel d'un bleu intense des hautes régions, la lumière matinale fait luire les robes aux tons chauds des deux cents vaches du village, dans la prairie étoilée d'anémones. Les bêtes sont montées dans les premières heures du jour, troupeau après troupeau. Et avec elles une foule de curieux : gens de la région, pensionnaires des hôtels, touristes de passage, marchands de bétail. Le curé est là, lui aussi ; il dira les prières pour la bénédiction de l'alpage, au pied de la vieille croix de mélèze. Le pâturage qui a été choisi comme lieu de rendez-vous (le jour, l'heure et le lieu ont été affichés au pilier public) forme un hémicycle naturel ; il y a au centre assez de terrain plat pour que les bêtes puissent se battre, et sur trois côtés des pentes commodes pour les spectateurs.

¹ La *Noble Contrée*, ou plus simplement la *Contrée*, s'étend au nord de Sierre. Les Anniviards y ont des villages vigneron qu'ils habitent une partie de l'année.

Les vaches broutent. Une heure de raide montée, par un chemin caillouteux entre les mélèzes et les arolles, leur a donné de l'appétit. L'herbe est courte et savoureuse... Mais qu'est-ce qu'elles ont tout à coup, ces deux-là, à se regarder de cette façon ? Tout à l'heure elles mangeaient côte à côte, paisiblement, sans paraître se soucier l'une de l'autre. Et maintenant, immobiles, tête baissée, elles s'épient, avec un étrange regard, oblique et « en dessous ».

Brusquement, elles sont tête contre tête, cornes crochées, jarrets tendus à craquer. Tous les spectateurs suivent le combat ; les montagnards se passionnent. Laquelle des deux fera céder l'autre ? La noire, celle de Cyrille Salamin, ou la brune, à Fabien Zufferey ? La brune fléchit peu à peu ; ses sabots crispés glissent sur le sol... Enfin elle rompt le combat et se dérobe par un bout de galop.

Cyrille Salamin sourit dans ses moustaches. « Cette noire, j'ai toujours dit que ce serait une luronne... » Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il lui a fait gober plusieurs œufs crus et boire une pinte de vin rouge avant la montée, afin de lui donner du nerf. Mais d'autres s'en doutent, qui en ont fait autant avec leurs bêtes...

* * *

Des duels sont maintenant engagés un peu partout. Les belliqueuses petites montagnardes se battent, se remettent à brouter, retournent à de nouveaux exploits. Jamais à deux contre une : c'est du combat loyal. La vaincue reconnaît définitivement sa défaite : elle ne se mesurera plus avec son vainqueur ; elle l'évitera soigneusement. Deux rouges et blanches du Simmenthal broutent prudemment un peu à l'écart, sur la pente. Cette façon de se battre entre vaches, ce n'est pas leur genre...

Les gens de la montagne observent la mêlée avec attention. Peu à peu, un fait se dégage : la noire à Cyrille Salamin sort victorieuse de tous ses duels. Elle n'a pas été battue une seule fois. De plus en plus agressive, elle provoque tout ce qui passe à portée de ses cornes. Quelle ardeur combattive ! Quelle fougue ! Elle a d'ailleurs de la peine à trouver des adversaires, maintenant : toutes les autres bêtes la fuient. Elle est la reine du troupeau !

Elle le sait, et elle défendra jalousement sa royauté. Tout à l'heure, quand on poussera les bêtes vers l'enclos le plus proche pour la première traite, elle prendra la tête de la colonne. Ce sera sa place désormais, dans tous les déplacements du troupeau. Malheur à l'ambitieuse qui voudrait la détrôner : un coup de corne offensé lui redonnerait le sens du respect qu'une sujette doit à sa souveraine.

Un marchand de bétail s'approche déjà de Cyrille Salamin. « Combien en veux-tu de ta noire ? » Cyrille ne répond pas tout de suite. Il calcule. Il y a deux heures seulement, il aurait demandé quatorze cents francs de cette bête, et on aurait marchandé. Maintenant, il peut exiger quinze cents francs de plus ; on les lui donnera.

« Trois mille », répond-il tranquillement.

Cette noiraude ne doit pourtant pas être une bête de rapport. Tout le monde le sait, et le marchand aussi. Les reines sont mauvaises laitières. La façon dont on les nourrit leur fait du muscle plutôt que du lait.

« On ne peut élever une vache à la fois pour la corne et pour la tétine », disent les montagnards.

Mais c'est une telle gloire, d'avoir la reine du village dans son étable !

* * *

Jusqu'à la désalpe, toutes les vaches du village ne formeront plus qu'un seul troupeau, sous la garde de huit bergers salariés. Elles s'en iront d'alpage en alpage : huit jours ici, dix jours là, car l'herbe ne peut repousser à mesure qu'elles la mangent. Les bergers-fromagers s'en iront aussi de chalet en chalet, couchant sur la paille et se nourrissant de laitage et de pain dur.

Pas d'étables ; les vaches passent la nuit et le milieu de la journée dans des enclos, exposées tour à tour au froid, à la chaleur, à la pluie, parfois à la neige. Les deux vaches du Simmenthal, toutefois, resteront toujours en liberté. « Celles-là, expliquent les montagnards, si on voulait les enfermer une seule nuit avec les autres, elles ne seraient plus bonnes au matin que pour la boucherie... »

Le lait de la troisième traite est pour le curé. On en fait des fromages qui lui seront remis solennellement, à l'église, le premier dimanche de septembre.

Henri Rebeaud.

ECONOMIE

LE CHEVAL DU JURA

type des « Franches-Montagnes »

Pendant la guerre, à cause de la hausse des prix et de l'arrêt des importations, l'élevage du cheval s'est considérablement développé en Suisse. Mais beaucoup d'éleveurs sans expérience ont agi sans discernement, faisant saillir des juments de peu de valeur. Le produit d'un tel élevage apportera bien des pertes et bien des désillusions. Revenons-en donc à l'état de notre élevage du cheval avant la guerre, en 1939. Notre effectif chevalin était de 140.000 sujets.

Cette année, à l'exposition de Zurich, le cheval du Jura a tenu la vedette avec 100 sujets sur un total de 200. En moins de 75 ans, il a pris sa place véritable qui est la première dans notre pays et a ainsi détrôné définitivement les autres races.

Grâce au Jura, le canton de Berne domine dans l'élevage du cheval.

Sur 12.000 juments poulinières saillies en 1938, 7750 sont au canton de Berne, dont 5400 pour le Jura. Mais il n'y a pas que la quantité qui ait augmenté. La qualité a fait des progrès continuels et remarquables, depuis une quarantaine d'années. Sur 5400 juments primées en 1938 dans tout le pays, le canton de Berne en avait 4100. De ce contingent 2850 étaient dans le Jura.

Après les nombreux tâtonnements des dernières décades du siècle passé, après la période des croisements souvent hétéroclites qui ont ébranlé les bases de notre élevage, la race s'est consolidée, s'est retrouvée et améliorée rapidement, dès que la sélection rigoureuse a été pratiquée. Avec le temps, il s'est produit une lente et longue sélection naturelle et économique, qui a éliminé de notre élevage chevalin toutes les races et variétés, à quelques exceptions près, qui ne représentaient pas le cheval de trait moyen.

L'étalon qui peut être considéré comme le régénérateur de la race du Jura, est « Vaillant » bai clair, né en 1891, éleveur Wermeille Arsène, Les Communances, commune du Bémont, Franches-Montagnes.

Fin connaisseur, M. Paul Wermeille, à Saignelégier, eut le flair et la chance d'acquérir le jeune étalon « Vaillant » dont on peut dire que la puissance reproductrice a définitivement établi les caractéristiques de la race du Jura.

La généalogie de cette vaillante bête a été établie par M. le colonel Jacky dans le travail qu'il a publié sur les « Recherches relatives à l'ascendance d'étalons ayant fait la monte en Suisse ». A la lumière de ces recherches, il est démontré que « Vaillant » tient du demi-sang anglais et du demi-sang anglo-normand en remontant à la troisième et à la quatrième génération en 1826.

Comme raceurs de Ire classe, citons encore « Ravachol », « Pacha », « Péru », « Vacher », « Rubis », « Rémus », fils, petits-fils et arrière-petits-fils de « Vaillant ».

Caractéristiques de la race

On considère aujourd'hui le cheval du Jura, type des Franches-Montagnes, comme étant une race bien fixée, la seule du reste existant en Suisse ; ceux qui ont assisté aux Marchés-Concours de Saignelégier ont pu constater son homogénéité. Ses caractéristiques zootechniques sont : taille 152 à 156 cm. chez les juments, 156 à 160 cm. chez les étalons. La tête est sèche, un peu camuse, le front large, l'œil proéminent, les oreilles courtes, bien plantées et mobiles, la physionomie intelligente et éveillée, l'encolure de longueur moyenne à bord supérieur arqué, le poitrail large et profond, le garrot pas très saillant, l'épaule en général bien inclinée, le dos court parfois un peu ensellé et bien attaché aux reins, le corps est épais, cylindrique, la croupe forte parfois double, un peu courte mais musclée, la membrure assez fine mais forte, sèche et régulière, les tendons bien détachés, le jarret assez large mais parfois trop court et un peu coudé. Les pâturons sont de longueur moyenne rarement affectés de formes, les sabots bien constitués, les aplombs antérieurs sont réguliers, les postérieurs quelquefois panards, caractéristiques des races de montagne. Le jeu des membres est facile et ils disposent de suffisamment d'action. La couleur de la robe est le bai dans ses différentes nuances, mais principalement dans les clairs, sans beaucoup de marques caractéristiques ou particulières. Les membres sont peu pourvus de crins et on donne la préférence aux étalons qui ont les extrémités noires.

Le cheval du Jura est encore susceptible d'améliorations. Il n'a pas l'élégance d'un demi-sang, mais il a cependant des formes harmonieuses, il possède aussi du tempérament, du nerf, du fond, de l'énergie, il est aussi sobre que bon assimilateur. Ajoutons à toutes ces qualités la rusticité, la mobilité et surtout la précocité puisqu'on peut l'atteler dès l'âge de 27 mois. Il satisfait aux multiples besoins de l'agriculture avec l'emploi toujours plus intensif des machines agricoles ; par conséquent, il peut aussi être utilisé avantageusement pour tous les services de l'armée, à l'exclusion de la cavalerie.

Aujourd'hui, nous avons non seulement une race de trait moyen, la race du Jura, prototype des Franches-Montagnes, mais nous avons encore un type bien défini, bien caractérisé. Même il n'est pas exagéré de prétendre que, dans ses sujets les mieux réussis, notre élevage possède le type standard du cheval de trait moyen ; c'est-à-dire celui qui, par son format et sa beauté morphologique, fournit l'harmonie la plus parfaite entre l'organisme et les aptitudes exigées.

On peut affirmer que le cheval du Jura, type des Franches-Montagnes, forme actuellement une des meilleures races de trait de l'Europe.

Le Marché-Concours de Saignelégier

Institué à la fin du siècle passé, le Marché-Concours, après des débuts difficiles, a pris un essor inespéré. Non seulement il a valu l'aisance à nos éleveurs, mais il a sacré la race des Franches-Montagnes « Cheval national ». Sous l'impulsion de son président M. Alcide Grimaitre, et du président de la Société d'agriculture, M. M. Montavon, vétérinaire à Saignelégier, cette manifestation a pris une ampleur telle qu'on y vient des endroits les plus reculés de la Suisse, que les autorités cantonales et fédérales s'y font représenter et que, pendant la guerre, le général Guisan¹ et de nombreux officiers supérieurs l'ont honorée de leur présence. L'engouement du public pour cette fête d'un genre spécial est tel que, par le beau temps, il y afflue régulièrement 20.000 à 25.000 visiteurs.

Le samedi, le jury examine environ 500 sujets de choix et, comme c'est jour de foire, de nombreux marchés sont conclus. Le dimanche, dès 9 heures, les trains déversent un flot continu de visiteurs. Dans les artères principales, avant les courses hippiques, c'est un cortège ininterrompu d'autos, de motos, de bicyclettes et de véhicules de tous genres. La foule se rue vers la cantine ; impatiente, avide de sensations nouvelles, elle obstrue les entrées.

Dans la halle aux chevaux, la circulation est difficile. Les étalons surtout causent l'admiration des connaisseurs. Enfants gâtés des éleveurs, ronds, luisants, nerveux, ils s'impatientent dans leurs stalles. Ils hument l'air de leurs naseaux fiévreux, ils secouent leur crinière soigneusement peignée et de leurs sabots inquiets ils martèlent le pavé de bois. Les juments, calmes et sages, couvent leurs poulains d'un œil béat. Les pouliches de trois ans choyées, dodues, judicieusement avoinées tout l'été, sont des rivales d'un concours de beauté. Les fringants « dix-huit mois » tirent sur leur licol, piaffent et se remuent, énervés par le va-et-vient du public.

Après le banquet et les discours officiels, une suite typique de chars fleuris et de chevaux superbement harnachés défilent sur l'hippodrome. Les étalons, conscients de leur puissance et de leur beauté, hennissent et se cabrent, l'œil en feu. Ils ne ruent pas cependant, la docilité étant une des qualités de la race. L'humour ne perd pas ses droits et le cortège se termine généralement par la présentation d'une riche limousine en panne traînée par deux pesantes juments.

Puis, sous un soleil brutal, sous un ciel limpide comme les prunelles des petits enfants, dans un clair pâturage encadré d'une rame sévère de sapins dentelés se déroulent les courses. Durant trois heures, les curieux suivent les évolutions des courses avec une attention soutenue. La partie la plus intéressante de cette manifestation du terroir est la course campagnarde où, dans un galop effréné, jeunes filles et garçons montent nos lourds ragots à cru. Palpitante, la foule se presse sur les cordes, crie, s'excite, applaudit à tout rompre.

L'heure consécutive à la clôture des courses est sans contredit la plus intéressante de la journée. La cohue compacte, en une interminable théorie de véhicules et de piétons, envahit les rues à faire craquer les murs pour rouler son flot houleux vers le village. Piquée des taches vives et chatoyantes des costumes clairs, la multitude ondule indéfiniment pour se diviser en nombreuses files, comme les bras d'un delta, et s'engouffrer dans les restaurants où l'on s'écrase et où l'on étouffe.

Le Marché-Concours est sacré fête du pays jurassien, fête du terroir suisse. On y rit à pleines dents, on y hume à pleins poumons le parfum de nos grands conifères et de nos verts pâturages. Chaque année les citadins qui viennent y respirer une bouffée d'air balsamique et de rustique poésie se font plus nombreux.

P. Bacon.

CIVISME

Solidarité gouvernementale

Du charmant et très édifiant petit ouvrage « Chemin faisant », de Georges Bovet, ancien chancelier de la Confédération, à propos du conseiller fédéral Decoppet, chef du Département militaire pendant la guerre 1914-1918, traité à tort de pro-allemand par ses concitoyens romands : « Decoppet était un sensible, et la désaffection que lui témoignait son canton lui causa un chagrin d'autant plus profond qu'il la savait injuste. On lui reprochait de ne rien faire pour lutter contre le flot. Mais il ne le pouvait pas. Il était prisonnier d'une maxime politique beaucoup trop haut placée pour être entamée par le souci de la popularité : la solidarité gouvernementale. C'est ce sentiment qui a dominé tous ses actes, sentiment d'autant moins compris que, par son essence, il ne souffre pas de justification publique. Decoppet sauvagardait ainsi l'unité du pouvoir ».

Un autre cas typique de cette solidarité gouvernementale se rapporte à la dévaluation de 1936. Elle donna lieu à une discussion qui dura trois séances et qui conduisit à une décision de majorité. Or, immédiatement après, M. le conseiller fédéral Meyer, chef du Département des finances, qui avait fait minorité, adressa, en sa qualité de président et au nom du Conseil fédéral, un appel au peuple où il justifiait la discussion qu'il avait combattue en séance de toute son énergie !

Traduction au Conseil national

Voici ce qu'en dit M. Georges Bovet dans l'ouvrage déjà cité :

« Quand je fonctionnai pour la première fois comme traducteur au Conseil national, un scrutateur bienveillant me félicita : « On croirait, me dit-il, que vous n'avez jamais fait que cela ! » Il n'avait pas perçu les battements précipités de mon cœur ! Le trac me lâcha au bout de quelques séances. Il ne m'est revenu qu'une fois, mais alors ce fut véritablement de l'angoisse. C'était le lendemain de la publication du télégramme d'Hoffmann à Grimm. La séance du Conseil national, appointée à 8 heures, avait été retardée, car le Conseil fédéral devait faire une déclaration et il siégeait encore. La salle était agitée, impatiente, frémissante. Enfin, vers 9 heures, le Conseil fédéral pénètre dans la salle, en tête le président Schulthess, qui tient un papier à la main. Le président Bueler ouvre la séance par la lecture de la lettre de démission d'Hofmann, dont je donne connaissance en français, car le texte m'en avait été remis à temps. Puis Schulthess lit la déclaration du Conseil fédéral. A peine eut-il terminé que deux députés, Willemin et Bossi, crient : « Traduction ! » Je n'avais rien en main. Schulthess me passa bien son papier, mais c'était un griffonnage indéchiffrable. J'avais heureusement pris des notes à mesure de la lecture, et devant une assemblée qui, dans un silence solennel, ne perdait pas un mot de mes paroles, je tendis toutes mes facultés pour exprimer d'emblée, ce que le Conseil fédéral avait pris trois quarts d'heure à rédiger, en pesant chaque mot, en discutant phrase après phrase, pour désavouer l'initiative de Hoffmann tout en rendant hommage à la pureté de ses intentions. Jamais, je crois, Schulthess ne m'a fait autant de plaisir qu'en me disant sa satisfaction quand je lui restituai son griffonnage. Mais ce sont des exercices qu'il vaut mieux ne pas avoir à répéter. »

De M. Bovet, encore cette anecdote à propos, toujours, de l'art de traduire :

« Avec un peu de métier, on arrive vite à une certaine aisance. J'ai toujours admiré celle dont faisait preuve mon prédécesseur, le Genevois Vogt. Ayant fréquenté les écoles de Berne, il possédait à fond l'allemand et trouvait immédiatement la formule adéquate en français. Une seule fois, il fut pris de court : le président avait annoncé que, le lendemain, la séance commencerait à neuf heures seulement en raison du « Fronleichnam ». Vogt ignorait que c'est le terme allemand pour la Fête-Dieu. Mais il avait entendu le mot de « Leichnam » (cadavre) et il s'en tira par une interprétation un peu hardie « En raison d'un enterrement... »

BIBLIOGRAPHIE

Médecine sans frontières, Dr G. Menkès. Collection Action et Pensée. Editions du Mont-Blanc, 1945.

C'est toute la misère de l'homme qui se dévoile au médecin, misère physique et morale individuelle et sociale, car notre santé n'est pas seulement menacée par des agents qui sont en nous, mais dépend encore d'un complexe d'influences extérieures et de nos possibilités d'adaptation aux milieux où nous vivons.

Toute la vie moderne tend à gêner l'homme, à multiplier ses réactions, accroître sa fatigue et préparer la maladie. Comment la prévenir, c'est le problème qu'examine le Dr Menkès. Pour lui, l'homme est *nu* et la maladie qui le frappe l'atteint dans son intégrité. Le guérir, c'est rétablir une harmonie, ce n'est pas seulement soigner un membre ou un organe malade. Cette unité de l'être humain, le Dr Menkès la souligne de ses propres observations et du compte rendu d'expériences scientifiques extraordinairement frappantes.

L'auteur ne préconise pas une simple médecine sociale. Si l'harmonie, l'équilibre, l'activité sont la santé, ces éléments sont menacés par d'autres facteurs que la maladie. Mais la médecine peut rendre à l'homme la foi en son destin et lui permettre d'envisager l'avenir avec courage, sinon avec sérénité.

Ce livre, dont on parle beaucoup, apporte, avec une moisson d'idées et de faits remarquables, un souffle d'optimisme qui en rend la lecture à la fois attrayante et tonique. R. J.

Les enfants Turnach en hiver, par Ida Bindschedler. Un volume in-8 carré, relié plein papier, couleurs, illustrations dans le texte. Fr. 5.50. Librairie Payot, Lausanne.

Il y a un an que paraissait la première partie d'un des plus jolis livres d'enfants qui soient venus d'outre-Sarine, et voici la suite, parfaitement indépendante du premier volume, du reste. On suit un quatuor de joyeux citadins, deux fillettes et deux garçons, sans parler du bébé, dans leurs jeux et leurs aventures, soit à la campagne, soit en ville. Tout ce petit monde d'enfants est extraordinairement vivant, très « nature », et la gaieté de cette belle famille fait de cet ouvrage le plus délicieux et le plus entraînant des compagnons. Les adultes y prendront autant de plaisir que les lecteurs de dix à douze ans.

COMMUNIQUÉ

LE PILATE

Le Pilate (2132 m.) avec sa pyramide de rocher qui se dresse vers le ciel est une sommité connue dans le monde entier.

Cette splendide montagne qui domine Lucerne de sa masse imposante offre aux visiteurs une vue étendue sur les Alpes environnantes, d'une part, et sur Lucerne et le lac des Quatre-Cantons, d'autre part.

Qui a vu le soleil se coucher ou le jour se lever au Pilate en demeure à jamais impressionné.

Le chemin de fer du Pilate, la crémaillère la plus raide du monde, est une pure merveille de la technique moderne et vaut à lui seul le voyage au Pilate. L'électrification entreprise il y a quelques années lui a valu un nouveau renom. La montée au Pilate est devenue de nos jours une sensation qu'aucun visiteur de la Suisse centrale ne doit manquer.

Le Pilate est un but d'excursion recommandé pour les sociétés et les écoles, de même que pour les manifestations d'ordre familial.

LES
EDITIONS MERMOD

Mon-Repos 10

LAUSANNE



offrent aux membres du corps enseignant
la seule édition des

**ŒUVRES COMPLÈTES
DE C. F. RAMUZ**

en 20 volumes, format 16 × 23 cm. et contenant plus de 50 titres,
tirée à :

15 collections sur papier Chine,
50 collections sur Hollande van Gelder,
1500 collections sur Vélin pur Chiffon de Biberist (seules
encore disponibles),

aux conditions suivantes :

Au comptant : la collection de 20 volumes brochée, prix
de librairie, Fr. 275.— **Fr. 220.—**
la collection reliée, dos parchemin, plats carton
bleus, prix de librairie, Fr. 375.— **Fr. 320.—**

A l'abonnement, payable en 10 mensualités dès livraison :

la collection brochée Fr. 250.—
la collection reliée. Fr. 350.—



Protège-cahiers et tableaux de leçons

Nous offrons à nouveau ces accessoires appréciés
aux écoles qui en feront la demande.

355

Envoi **gratuit** sur indication du nombre d'élèves

THOMI & FRANCK S. A. BALE

160



Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur

Conditions de faveur pour membres
de la Société Pédagogique de la
Suisse Romande contractant des
assurances accidents individuelles
et de responsabilité professionnelle.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9.

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements:

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

EDITIONES HELVETICAE

PUBLIÉES PAR LA
CONFÉRENCE DES CHEFS DES DÉPARTEMENTS CANTONAUX
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
TEXTES FRANÇAIS

Ces choix d'auteurs classiques sont devenus non seulement nécessaires pour la lecture en classe, mais seront également appréciés de tous ceux qui ne peuvent aborder des œuvres complètes. Ils ont été établis et annotés par des spécialistes.

No 4. PASCAL : PROVINCIALES 1.50

Importants fragments des fameuses Lettres accompagnés de notices explicatives et de notes par Arthur Jeanrenaud. On aura ainsi une vue d'ensemble de ce chef-d'œuvre d'argumentation et d'éloquence.

No 13. LAMARTINE : POÈMES CHOISIS 1.85

Charles Fournet a choisi là des pièces d'une certaine étendue qui permettent de se faire une idée plus juste de la pensée poétique du grand lyrique.

No 14. HUGO : HERNANI 2.60

Texte intégral, établi par Charles Beuchat, de ce drame puissant qui fut pour le Romantisme ce que fut le Cid pour le Classicisme.

No 15. HUGO : CHOIX DE POÈMES 2.60

Ce choix d'Emmanuel Buenzod contient, outre quelques pièces célèbres, des poèmes pris dans tous les recueils et qui rendent bien les divers aspects du génie de Hugo.

**No 17. BAUDELAIRE : POÈMES CHOISIS ET EXTRAITS EN
PROSE 1.35**

Le choix fait ici par André Guex est très judicieux. On y retrouve quelques-uns des plus beaux poèmes et des pages caractéristiques de celui que l'on peut considérer comme le premier des « modernes ».

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BÂLE

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emissions d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

Location de coffres-forts (Safes)

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE

prenez
les confortables autocars des

autobus lausannois

Pl. Chauderon 1 Tél. 2.93.10

360

Les tramways lausannois

J O R A T

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la direction. Tél. 3.31.41.



Aux personnes de langue maternelle allemande :

Apprenez le bon,
le Vrai français

100 écrivains vous l'enseignent

Envoyez le coupon ci-dessous au « Secrétariat
général du Cours international de langues par
correspondance », 11, Chantepoulet, Genève.

*Je m'intéresse à votre COURS DE FRANÇAIS et désire
de plus amples renseignements, sans engagement de
ma part.*

Nom et prénom :

Profession :

Adresse :

(écrire lisiblement)

361